



Bordeaux, le 31 juillet 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Risque feux forêts « sévère » en Aquitaine pré positionnement des moyens aériens à Mérignac

La situation météorologique observée ces derniers jours, la persistance de températures élevées, une absence de pluie et un vent sec, conduisent, pour la deuxième fois depuis le début de la saison estivale, à classer en **risque feux de forêts « sévère » l'ensemble des départements de la région Aquitaine.**

A la demande du Préfet et conformément au protocole établi avec la Direction Générale de la Sécurité Civile et de Gestion des Crises, des moyens aériens seront pré positionnés sur l'aéroport de Mérignac dès ce jeudi 1er août 2013. Ces moyens aériens, composés de **deux canadiens**, resteront à la disposition du préfet de la zone de sécurité et de défense du Sud Ouest tant que le risque sévère sera établi.

L'ensemble des personnes circulant en milieu forestier sont appelées à observer **la plus grande prudence** lors de leurs déplacements afin d'en garantir la préservation, et en particulier :

- **d'éviter** toute incinération ou destruction par le feu de tous végétaux dans tous les espaces exposés des départements ;
- **d'éviter** tout apport de feux ouverts en forêt, y compris le fait de fumer, de jeter, utiliser ou apporter des objets à incandescence tels des allumettes, briquets ou assimilés, dans tous les espaces exposés des départements ;
- de **limiter** la circulation des véhicules à moteur ainsi que leur stationnement dans les espaces exposés des communes à dominante forestière, sur les pistes ou voies forestières et chemins d'exploitation ainsi que sur les pistes cyclables et sentiers.

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - *Bureau de la Communication Interministérielle* -
Tél. : 05 56 90 60 18 - Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr
